Image not found or type unknown

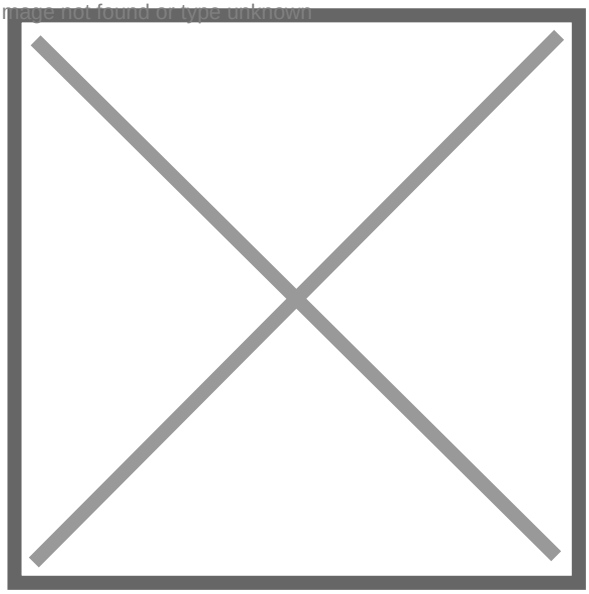

Résiliation de ligne virgin mobile

Par **stephanie**, le **14/03/2008** à **14:15**

je suis cliente chez virgin mobile. ils ont effectué un prélèvement de 32€ sur mon compte, dont je n'ai jamais eu la jouissance, et ayant eu un impayé de 35.75€, le jour du paiement, ils m'ont annoncé que ma ligne était résilié ainsi que mon contrat. ils refusent de me remettre la ligne, même si paiement des 35.75€. ils me réclament, donc 35.75€ + 32 multiplié par trois, les trois mois qui restent jusqu'à la fin de mon abonnement, soit 12 mois. de plus, je leur ai demandé de me débloquer le téléphone, au bout de six mois, ils ont refusé en disant que je devais payer 100€, pour ce service. que dois je faire ? ont ils le droit ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés